

Grève du 16 novembre 2017

Encore plus de raisons de se mobiliser

<https://www.facebook.com/nonaudementelemeFranceTelevisions/>



Lors de la négociation du préavis de grève du 16 novembre, la CGT a demandé à la direction des éclaircissements sur les informations du Journal Le Monde concernant les projets d'économie du Ministère de la culture pour l'audiovisuel public et France télévisions (voir [ici](#) le document dans son intégralité).

Pour mémoire, ce document concocté en catimini par les technocrates du ministère envisage en vrac la suppression de France Ô, le transfert de France 4 sur le Web, la création d'une holding chapeautant FTV et Radio France, la fusion des antennes TV et Web de France 3 avec les stations de France Bleu, « des départs non volontaires difficiles à éviter »(sic), etc. N'en jetez plus...

La direction du dialogue social de FTV a affirmé que ces fuites ne correspondaient pas aux propositions de notre PDG et évoqué la Tribune de Delphine Ernotte dans le Monde du 14 novembre qui trace les grandes lignes de son ambition numérique au plan européen.

Pour la CGT et les salariés de l'entreprise, cet imbroglio politico-stratégique renforce toutes les inquiétudes. Il s'ajoute aux effets de la suppression de 50 M€ au budget 2018, (en violation flagrante du COM) mais aussi aux conséquences du plan d'économie drastique déjà en œuvre et qui épuise dramatiquement le corps social de l'entreprise.

Ça suffit ! France télévisions n'est pas un punching-ball conçu pour le défolement pervers du pouvoir politique.

Le service public, bien commun de tous, mérite une toute autre considération car son rôle et ses missions sont irremplaçables.

Bien évidemment, dans un tel contexte de déstabilisation orchestré de toutes parts, la direction de FTV s'avère incapable de répondre aux différents points de revendication.

- Sur le gel des complements de postes, c'est parce qu'il faut coûte que coûte des comptes à l'équilibre fin 2017 ;
- Sur l'arrêt des temps partiels contraints, elle renvoie à la négociation sur la précarité ;
- Sur la révision de la politique salariale et de la régulation sociale, elle renvoie à la prochaine NAO ;
- Sur le maintien d'instances de proximité, elle attend les décrets d'application des Ordonnances Macron pour négocier la suite...

Dans ces conditions, le préavis de grève est donc maintenu.

Tous en grève le 16 novembre et RDV dans les différentes manifestations organisées sur tout le territoire.

Paris, le 15 novembre 2017